

Privilège—M. Broadbent

Monsieur l'Orateur, si vous décidez qu'il s'agit là à première vue d'une question de privilège, je propose que cette affaire extrêmement sérieuse soit renvoyée à notre comité des privilèges et élections et que l'on prenne des mesures pour s'assurer que le Parti libéral du Canada rembourse le Trésor public de cette dépense.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que la Chambre aura bien du mal à prendre au sérieux la question soulevée par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). En fait, j'ajouterais qu'il s'agit là d'un exemple caractéristique de l'hypocrisie des néo-démocrates.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Depuis plusieurs mois, le gouvernement a en effet adressé aux Canadiens des feuillets accompagnant les chèques de pension de retraite et les chèques d'allocations familiales pour les renseigner sur les programmes de mon ministère et d'autres ministères. Je pourrais en adresser au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) toute une série et il pourrait constater qu'ils ne concernent que les nombreuses activités du gouvernement fédéral. Cependant, notre gouvernement a toujours veillé soigneusement à ce que tous les dépliants de ce genre adressés aux citoyens soient basés sur des mesures et des programmes déjà approuvés par le Parlement. Monsieur l'Orateur, je ne fais pas allusion ici à certains cas, comme à la lettre de Noël adressée au milieu de la campagne électorale par l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique.

Une voix: En plein dans le mille!

M. Lalonde: Elle était adressée sur du papier et aux frais de l'État et n'avait rien à voir avec des programmes du gouvernement. Je ne fais pas allusion non plus à la lettre que le premier ministre de la Saskatchewan a envoyée. . .

M. Broadbent: Je ne parle pas de . . .

M. Lalonde: . . . étant une lettre personnelle émanant du premier ministre de la Saskatchewan qui accompagnait des renseignements sur les primes d'assurance-maladie, adressée à tous les résidents de la Saskatchewan, aux frais de l'État. Je n'y fais pas allusion, monsieur l'Orateur, car notre gouvernement ne recherche pas ce genre de propagande politique.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Le programme de lutte contre l'inflation n'est pas un programme du parti libéral. C'est un programme du gouvernement établi en vertu d'une loi adoptée et approuvée par le Parlement. Le député sera peut-être heureux d'entendre que c'est un programme qui est appuyé par toutes les provinces du Canada. Lorsque le député déclare que cela n'a rien à voir avec les bénéficiaires, il prouve qu'il n'a même pas lu ses propres discours, parce que, tout le temps qu'a duré le débat sur le programme de lutte contre l'inflation, il a soutenu que ce serait les familles et les personnes qui seraient dans cette situation qui auraient à en subir les effets.

[M. Broadbent.]

Ce chèque s'adresse exactement aux personnes qui, au dire du député, seraient touchées le plus gravement par le programme; les personnes âgées et les familles canadiennes. Ce programme sera un bienfait pour ces personnes et, comme le gouvernement l'a déclaré, pour qu'il réussisse, il devra être appuyé par tous les Canadiens, et son succès dépendra, en grande partie, de l'attitude que chacun prendra à son égard dans ses activités. Essentiellement, le message du premier ministre (M. Trudeau) était que nous tous, citoyens canadiens, devons participer à la lutte contre l'inflation, que le Parlement vient de relancer de plus belle.

● (1510)

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: C'est le comble de l'irresponsabilité pour le député d'Oshawa-Whitby que de soulever cette question d'une manière sectaire alors qu'il s'agit d'un problème national. L'action que nous avons entreprise reflète la volonté du Parlement lui-même. D'après le député, c'est de l'argumentation. Assurément, c'est de l'argumentation; on présente des arguments et non pas seulement des statistiques. Je renvoie le député à tous les encarts précédents. Il y trouvera nombre d'arguments. Essentiellement, ce sont des moyens d'informer le public et de lui expliquer le sens des activités et des programmes divers.

A mon humble avis, l'argument du député d'Oshawa-Whitby ne tient pas et sa motion devrait être jugée irrecevable.

Des voix: Bravo!

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'hésite quelque peu à me mêler de cette «brouille d'amoureux». Cela révèle sans doute le climat politique qui règne dans notre pays et que nos conjoints ont décidé de faire chambre à part tout au moins. Quoi qu'il en soit, j'ai lu le document mentionné par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) et je m'en suis moi-même inquiété pour les mêmes motifs que le député d'Oshawa-Whitby.

Je suis au courant des faits qu'a mentionnés le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) à propos des gouvernements provinciaux de l'allégeance politique du député d'Oshawa-Whitby, mais ce qui me chicote vraiment et c'est la chose qui, à mon avis, préoccupe le peuple canadien et les députés, c'est que personne, ni le premier ministre, ni le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, personne, n'a expliqué à la Chambre la volte-face qui s'est produite depuis l'élection de 1974.

Des voix: Règlement!

M. Baker (Grenville-Carleton): S'il y a la moindre explication, qu'on nous la donne, et si la population canadienne y trouve quoi que soit à redire, et si le Parlement se croit lésé dans ses privilèges, suite à cet envoi de feuillets accompagnant les chèques de sécurité de la vieillesse et d'allocations familiales, je crois alors que c'est l'absence d'explication de cette manœuvre qui a fait perdre au gouvernement actuel beaucoup de crédibilité auprès de la population canadienne et du Parlement.